

**Année Refondation – 12 juin 2016**  
**Carnet de Route de l'Unité pastorale des Prieurés**  
**Pour les années pastorales 2016-2019**

**1) Pourquoi un carnet de route ?**

De 2011 à 2013, notre diocèse de Tournai a vécu un synode diocésain. Ce synode a coïncidé avec la célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'ouverture du Concile Vatican II. L'histoire de l'Eglise démontre qu'il faut plusieurs dizaines d'années pour qu'un Concile œcuménique porte ses fruits ; cela reste vrai à notre époque, malgré les moyens de communication beaucoup plus faciles et rapides que nous connaissons aujourd'hui. Certains aspects du Concile Vatican II ont déjà porté de nombreux et beaux fruits dans notre Eglise diocésaine de Tournai : la conscience que l'annonce de l'Evangile est la tâche de tous les baptisés, la part que chaque membre du Peuple de Dieu est appelé à prendre pour faire vivre l'Eglise, l'importance de la Parole de Dieu comme source de l'agir chrétien et de la vie spirituelle, la liturgie comprise comme l'action de tout le Peuple de Dieu, le dialogue œcuménique et interreligieux, l'ouverture bienveillante au monde qui est le nôtre en partageant ses joies et ses espérances, ses tristesses et ses angoisses, l'implication de l'Eglise auprès des plus pauvres et avec eux, pour la construction d'un monde meilleur qui soit comme un germe du Règne de Dieu.

Comme pour toute réalité vivante, l'Eglise évolue. Elle est « toujours à réformer », comme aimait dire le pape saint Jean XXIII. Cette adaptation nécessaire de l'Eglise s'inscrit dans l'évolution plus large de notre monde. Certaines évolutions de notre temps nous apparaissent spontanément comme étant riches de promesses et de mieux être ; d'autres peuvent nous poser question, voire nous inquiéter. Les avancées technologiques fulgurantes, les mélanges toujours plus importants de population, la manière de concevoir la liberté individuelle et la privatisation des options de vie concrète : tout cela nous fait vivre aujourd'hui dans un monde pluriel et largement sécularisé, au sens où ce n'est plus le sentiment religieux ou l'influence d'une religion qui dicte l'agir individuel et collectif. Cela peut conduire certains croyants à des extrêmes : soit à diluer la foi qu'ils ont reçue en héritage, soit à la vivre de façon crispée. Notre Eglise catholique en Hainaut, pour sa part, tient à affirmer que notre Dieu aime le monde et les hommes d'aujourd'hui, que le Christ nous précède sur les chemins que nous empruntons quotidiennement -chemins sur lesquels il nous envoie-, et que l'Esprit-Saint continue à souffler en nous réservant d'heureuses surprises.

C'est vrai, les catholiques en Hainaut font l'expérience de devenir une minorité. En même temps, notre Eglise diocésaine a plus que jamais conscience d'avoir à témoigner du Christ vivant aujourd'hui parmi nous, et à transmettre le bel et grand héritage de la foi chrétienne, qui a profondément imprégné le paysage et nos populations, et qui aujourd'hui encore peut réjouir le cœur de nos frères et sœurs en humanité. Le synode diocésain avait choisi pour devise cette phrase de Jésus : « Je suis venu pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (Jn 10,10). Et le pape François ne cesse de nous rappeler que l'authentique joie de l'Evangile renaît dans les cœurs, dès qu'on ose partager la foi que l'on a reçue. Aujourd'hui encore, Jésus nous dit : « Allez » !

Le présent document est un fruit du synode et de sa mise en œuvre dans l'Unité pastorale des Prieurés. Celle-ci évolue progressivement vers une Paroisse nouvelle, sur base des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013. Ce carnet de route est élaboré au terme de l'année « Refondation », dans un travail de réflexion mené par les chrétiens de l'Unité

pastorale, accompagnés par l'Equipe diocésaine d'animation pastorale. Relu par notre Evêque, co-signé par lui et par le curé qui préside l'Unité pastorale, il engage celle-ci pour les 3 années à venir. Au terme de cette étape, une évaluation du chemin parcouru sera nécessaire, en vue d'actualiser le carnet pour la route des années suivantes.

Le présent carnet de route se doit d'abord de préciser l'horizon visé, et ce que cela implique comme attitude ; pour garder le cap, il est capital de se le rappeler régulièrement. Il énumère ensuite les décisions mûries en cette année « Refondation » 2015-2016, décisions qui engagent pour les 3 prochaines années et qui sont les fondations de la future Paroisse nouvelle envoyée en mission par notre Evêque ; enfin, il balise les étapes ultérieures à envisager, de façon à ce que les chrétiens en route parmi les habitants de Chapelle-lez-Herlaimont, Manage et Seneffe (Unité pastorale des Prieurés), forment la « Maison que Dieu lui-même construit » (1 Co 3, 9).

## 2) L'horizon vers lequel avancer : une Eglise qui soit « sacrement » du Christ

Dans sa lettre pastorale du 30 novembre 2014 « Pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (pp. 6 à 33), Mgr Harpigny explique comment s'est progressivement imposée à lui la question fondamentale qu'il estimait devoir poser au Peuple de Dieu en Hainaut : **comment être pour aujourd'hui une Eglise qui soit « sacrement » du Christ ?**

Cette question repose sur une conviction essentielle à la foi chrétienne : **le Christ est venu pour les êtres humains de tous lieux et de tous temps, et donc pour les habitants du Hainaut d'aujourd'hui !** En Jésus mort et ressuscité, Dieu ne cesse de manifester son amour immense pour l'humanité entière, qu'il souhaite faire vivre de son Esprit.

Cette conviction essentielle implique, dans l'environnement sécularisé qui est le nôtre, une **première « conversion pastorale »** : les ministres au service de l'Evangile ne peuvent se contenter d'être les « aumôniers » des catholiques, -c'est-à-dire se satisfaire de se mettre au service de ceux qui sont déjà des croyants qui se réunissent-, mais ils sont envoyés à tous les hommes. Plus largement, la mission de l'Eglise comme telle -et donc de toute Paroisse- doit avoir comme préoccupation constante de proposer le Christ à ceux qui ne l'ont pas encore rencontré ; elle ne peut concentrer l'essentiel ou l'exclusivité de son action à nourrir la foi de ceux qui sont déjà catholiques. Cela implique une **deuxième « conversion pastorale »** : transformer l'action ecclésiale pour aller à la rencontre de nos contemporains, et non pas attendre que ceux-ci s'intègrent purement et simplement dans les manières de faire et de vivre en Eglise qu'ont ceux qui actuellement la fréquentent.

A cet égard, des propos essentiels du Concile Vatican II demeurent d'une actualité étonnante : *« Le Christ est la lumière des peuples ; réuni dans l'Esprit Saint, le saint Concile souhaite donc ardemment, en annonçant à toutes les créatures la bonne nouvelle de l'Evangile, répandre sur tous les hommes la clarté du Christ qui resplendit sur le visage de l'Eglise (cf. Mc 16, 15). L'Eglise étant, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain ».* (Constitution dogmatique Lumen Gentium, n°1).

Cette conviction que le Christ est susceptible de parler à tout être humain est comme vérifiée par un phénomène en expansion lente mais réelle : chaque année, de plus en plus d'adultes en Hainaut veulent devenir chrétiens ou renouer avec la foi de leur baptême jadis reçu ! Les chemins de cette rencontre avec le Christ sont variés et parfois surprenants. Dans les temps

actuels, il n'est pas rare que ce soit à partir d'une liturgie bien déployée que des personnes étrangères à la foi chrétienne soient touchées par le mystère de Dieu. Les « pratiquants habituels » l'oublient trop souvent : nos rites et nos sacrements, la beauté du patrimoine chrétien habité par une véritable communauté, ont la capacité d'ouvrir une brèche dans un univers occidental où la dimension transcendante de l'existence est étouffée. Cela entraîne une **troisième « conversion pastorale »** : la liturgie n'est plus à considérer comme le point d'aboutissement d'un processus d'évangélisation, ou comme un moment spirituel à côté d'une foi qui se veut d'abord engagée dans la réalité sociale, mais elle participe pleinement de la « première annonce » au monde du Christ mort et ressuscité. En particulier, l'Eucharistie dominicale est le signe par excellence de la raison d'être et de la mission de l'Eglise : offrir d'entrer dans une union intime avec Dieu et former un peuple qui annonce l'unité du genre humain. Cela appelle une **quatrième « conversion pastorale »** : retrouver un art de célébrer l'Eucharistie dominicale qui nourrisse profondément la vie d'hommes et de femmes qui cherchent à rencontrer le Christ et à vivre de lui durant la semaine.

Cet horizon a été la visée du synode diocésain de Tournai, du début à la fin de son processus. Les quatre conversions évoquées ci-dessus sont en quelque sorte des passages obligés pour y être fidèle. Quant aux 60 décrets du Cahier des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013, ils « *donnent des repères pour devenir en quelque sorte 'sacrement' de l'union avec Dieu et de l'unité du genre humain* » (Cahier des Décrets synodaux, note préliminaire, p. V).

### **3) A court terme : les pas à faire maintenant, discernés durant l'année Refondation**

Dans la foulée de l'assemblée du 15 septembre 2015 où il fut rappelé aux baptisés de la Région du Centre quels étaient les grands enjeux du synode et de l'Eglise de demain chez nous, des Groupes de travail se sont mis en place et ont discerné les pas les plus urgents pour avancer vers une Eglise locale qui soit davantage sacrement du Christ.

Au terme du discernement mené durant l'année « Refondation », voici ce qui apparaît comme action prioritaire pour les 3 années à venir :

#### ❖ Initiation chrétienne et catéchèse

L'unité Pastorale s'inscrit dans la dynamique du renouveau de la catéchèse (Éveil à la Foi, Devenir chrétien, Vivre en chrétien, Grandir dans la Foi) mis en place dans l'ensemble du diocèse depuis septembre 2015.

Une équipe de l'initiation chrétienne et de la catéchèse sera créée, en s'appuyant sur ce qui existe déjà. Un responsable sera nommé.

Au niveau de l'Unité Pastorale, différentes équipes s'occupent du catéchuménat des adultes, de la catéchèse des jeunes, de l'accompagnement et de la préparation des baptêmes. On note aussi la présence de deux communautés du « chemin néo-catéchuménal ». Différentes réalisations de ces équipes existent déjà : des messes de familles, des partages de vie et d'évangile, des propositions de catéchèse pour jeunes et adultes par les communautés du « chemin néo-catéchuménal »...

En conséquence, l'équipe de l'initiation chrétienne et de la catéchèse aura à cœur de réfléchir à des propositions de coordination et de formation pour et avec ces différentes équipes. Lors des temps forts de la vie de l'Eglise (Carême, Avent...), elle proposera des moments de témoignage ou de réflexion sur des sujets de foi ou sociétaux.

## ❖ Diaconie

L'enjeu prioritaire est de faire saisir à toute la communauté que la diaconie est une mission d'Eglise à vivre par chacun. Il s'agit de cultiver « le sens de l'autre » et du partage. Pour cela, il faut communiquer largement et régulièrement, lors de célébrations mais aussi *via* les écoles, les mouvements de jeunesse et les autres structures, sans oublier les irremplaçables contacts personnels. On pourra rendre compte de ce qui se fait et inviter à s'investir. Les besoins ne manquent pas : personnes malades ou isolées qui demandent des visites ou la communion, familles en difficultés... L'EAP veillera à susciter des rencontres entre les équipes existantes afin qu'elles puissent partager sur leur vécu et expérience pastorale (joies et difficultés).

## ❖ Adolescents et jeunes adultes

L'objectif poursuivi est de créer et d'entretenir un lien entre les jeunes qui ont accompli l'initiation chrétienne sacramentelle (baptême, confirmation, eucharistie) jusqu'au moment où ils sont de jeunes parents et, par ailleurs, de renforcer le lien entre la pastorale scolaire, la pastorale des jeunes et la paroisse. Pour ce faire, trois axes de travail : la pastorale scolaire, les adolescents et les jeunes parents.

### 1. La pastorale scolaire :

- Renforcement de l'information, de la communication et du support. Et ce, dans les deux sens (décret 10).
- Proposition à toutes les écoles d'initiatives sur le modèle de l'action des « Tambours de la paix » (21 mars). Cette journée de sensibilisation à la paix fera l'objet d'un renforcement lors de la messe des familles la plus proche. Autres initiatives possibles : organisation d'une visite de l'église locale par les classes et une participation annuelle à une liturgie expliquée pour décoder les symboles ; organisation d'une rencontre annuelle par classe avec un prêtre de la paroisse et/ou une religieuse.
- Fournir aux directions et aux enseignants la liste des personnes de contact et des personnes en charge de la communication pour concrétiser le lien école-paroisse.

### 2. Les adolescents :

- Créer un comité de jeunes afin de les responsabiliser, avec des rôles et responsabilités claires pour les membres, un budget et de l'autonomie (président – qui est le relais-jeunesse, cf. décret 7 du synode des jeunes –, secrétaire, trésorier, responsables de certaines organisations,...),
- Favoriser les liens entre les jeunes de notre paroisse et les groupes existants au niveau du diocèse pour qu'ils se sentent moins seuls.
- Donner accès au centre pastoral aux groupes de jeunes paroissiens pour leurs activités.
- Par entité communale, organisation d'une messe des mouvements de jeunesse minimum par année (messe festive et participative) ; prise en charge et animée par les mouvements de jeunesse.

### 3. Les jeunes parents :

- Suivi du mariage et du baptême : à l'image de ce qui se passe à la fin de l'année liturgique pour les funérailles, organiser une célébration (messe et plus) durant laquelle sera remis un symbole du mariage ou du baptême de l'enfant (colombe...).

- Encourager la messe des familles comme moyen de structurer la vie paroissiale ; autant que faire se peut, poursuivre et étendre le système de catéchèse animée par les parents et les ateliers de la parole pour adultes.

#### ❖ Liturgie

Une équipe liturgique sera créée pour l'Unité Pastorale (décret 9). Sous la responsabilité du vice-doyen, cette équipe œuvrera en lien étroit avec les différents clochers. Elle aura pour tâche de stimuler une liturgie vivante et profonde, en motivant tous les paroissiens (chacun selon ses charismes et ses possibilités).

Cette équipe, et plus largement tous les acteurs de la liturgie, auront une formation à la liturgie (décret 35) et à la prière (décret 36).

L'Eucharistie dominicale doit pouvoir être organisée, de façon systématique tout au long de l'année, en au moins un lieu de culte (cf. décret 33§3) : c'est le cas actuellement à :

- Seneffe : **samedi soir à 18h,**
- Fayt-lez-Manage /saint Gilles : **dimanche à 9h30**
- Chapelle-lez-Herlaimont : **dimanche à 11h (pour le moment cette célébration a lieu à 18h. Reprise à 11h dès fin juillet).**

#### ❖ Communication

La communication est une dimension vitale de l'Unité Pastorale (décrets 22 à 25). Si elle concerne la gestion des informations, elle est d'abord un moyen pour contribuer au vivre ensemble ou, pour le dire autrement, à mieux former ce corps du Christ que nous sommes appelés à être et à communiquer l'Évangile.

Chaque clocher possède déjà une antenne communication qui a pour mission de faire monter et descendre les informations. Ces antennes forment l'équipe communication sous la direction du responsable communication de l'Unité Pastorale (décret 24).

Cette équipe sera éventuellement étoffée pour analyser les besoins en communication et formée pour aider à en gérer les aspects pratiques de la communication. Elle créera une *mailing list*. Cette liste servira à envoyer régulièrement des informations sur les activités de l'Unité Pastorale et de ses différents clochers. Ce système complètera les autres canaux d'information : annonces à la fin de la messe, affichage papier, site internet...

#### ❖ Centre pastoral

La maison située au numéro 13 place Albert I<sup>er</sup> à 7170 Manage est désignée pour être le centre pastoral de l'Unité Pastorale Refondée (décrets 11 et 58). Il sera aménagé pour être davantage convivial.

« Carrefour » pour les activités de l'Unité, ce local sera reconnu comme « maison » vers laquelle on se tournera spontanément pour toutes les demandes.

D'autres lieux pour assurer un accueil de proximité sont désignés :

1. La Cure : 17, rue Général Leman à 7180 Seneffe
2. La Vicairie : 27, place de l'Église à 7160 Chapelle-lez-Herlaimont

C'est l'occasion d'une réflexion sur l'attribution de missions spécifiques à certains clochers, en fonction des réalités pastorale et civiles de l'Unité Pastorale.

❖ Les fabriques d'église et ASBL de gestion matérielle pour la paroisse

Aujourd'hui, les exigences de gestion doivent amener les fabriques à se pencher sur les compétences de la fonction de fabricant. Les réunions « inter fabriques » peuvent faire émerger les compétences de chacun.

Concernant un regroupement de fabriques d'église par commune (décret 12), il existe le GEFEMA à Manage, et des rapprochements sont déjà en cours à Chapelle-lez-Herlaimont et à Seneffe. On veillera à les poursuivre et les intensifier. Ceci afin de renforcer la solidarité, d'être plus cohérent et crédible, plus fort en travaillant ensemble avec l'interlocuteur unique qu'est la commune.

Il existe déjà une asbl unique de gestion matérielle regroupant les paroisses de notre unité pastorale (décret 12). Cependant cette asbl gère toujours cinq sections dépendant canoniquement du doyenné de Gosselies et deux de ses sections (Bellecourt et Manage) ne sont pas encore complètement sous sa responsabilité. Nous voulons réaliser le transfert des sections vers Gosselies dans les meilleurs délais et consécutivement intégrer pleinement dans cette asbl les sections de Bellecourt et Manage. Nous envisageons également de modifier la dénomination de cette asbl pour qu'elle corresponde à la réalité pastorale actuelle. Nous comptons sur l'appui des autorités diocésaines pour faire aboutir ces différentes opérations.

❖ Le Conseil pastoral

Nous créons un Conseil pastoral unique regroupant des représentants des clochers et des membres issus des différentes équipes (décret 7). Une personne-relais pour chaque clocher sera choisie (décret 8, cf. document sur le Conseil pastoral).

Le Conseil pastoral sera un lieu privilégié de concertation – voir le document diocésain « Le conseil pastoral. Vivre la synodalité en paroisse » paru en janvier 2016.

Le Conseil pastoral travaillera avec l'EAP dans un climat de confiance et de collaboration afin de permettre une bonne articulation entre les demandes et propositions émanant des deux pôles de la paroisse, à savoir le pôle ministériel et le pôle synodal. Avec l'EAP, le Conseil pastoral veillera en priorité à mettre en œuvre, dans les trois ans à venir, le présent carnet de route.

Le Conseil pastoral, présidé par le curé, l'abbé Théophile Kisalu, se réunira au rythme d'une rencontre trimestrielle. Pour les trois années à venir les instances suivantes seront rendues présentes au Conseil pastoral pour former autant de cellules de vie d'un même corps :

- le clocher (paroisse) de Chapelle-lez-Herlaimont (Saint-Germain)
- le clocher (paroisse) de Godarville (Saint-Godard)
- le clocher (paroisse) de Piéton (Saint-Jean-Baptiste)
- le clocher (paroisse) de Bellecourt (Saint-Jean-Baptiste)
- le clocher (paroisse) de Bois-d'Haine (Saint-Jean-Baptiste)
- le clocher (paroisse) de Fayt-lez-Manage (Saint-Gilles)
- le clocher (paroisse) de Fayt-lez-Manage (Sainte-Barbe)
- le clocher (paroisse) de La Hestre (Saint Pierre)
- le clocher (paroisse) de Manage-Longsart (Saintes-Catherine-et-Philomène)

- le clocher (paroisse) d'Arquennes (Sainte-Vierge)
- le clocher (paroisse) de Familleureux (Saint Barthélemy)
- le clocher (paroisse) de Feluy (Sainte-Aldegonde)
- le clocher (paroisse) de Petit-Roelx-lez-Nivelles (Saint-Martin)
- le clocher (paroisse) de Seneffe Bois-des-Nauwes (Notre-Dame du Sacré-Cœur)
- le clocher (paroisse) de Seneffe (Saint-Cyr-et-Julitte)
- l'équipe liturgique
- le relais-jeunesse
- l'équipe de l'initiation chrétienne et de la catéchèse
- le service de la diaconie
- le responsable de la communication
- groupement des fabriques d'église de Manage
- groupement des fabriques d'église de Chapelle-lez-Herlaimont
- groupement des fabriques d'église de Seneffe

❖ L'Équipe d'animation pastorale

Le 12 juin 2016, lors de la célébration de lancement de l'Unité pastorale refondée, l'EAP est confirmée dans sa mission pour une durée de trois ans (décret 6). Dorénavant, l'EAP et le Conseil pastoral se renouvelleront en même temps.

#### **4) A moyen terme : continuer à mettre en œuvre les décisions du synode diocésain**

Pour évoluer vers une Paroisse nouvelle, voici ce que demandent encore les décrets du synode diocésain. Ces éléments sont repris dans l'ordre où ils sont présentés dans le cahier des décrets synodaux auquel il convient de se référer, en sachant que, pour certains d'entre eux, diverses fiches de travail ont été élaborées par les services pastoraux diocésains concernés, pour guider leur compréhension et leur mise en œuvre.

- 1) Mise en place d'une équipe de la diaconie (décret 9)
- 2) L'équipe liturgique :
  - a. veillera à ce que les différentes chorales de l'Unité Pastorale possèdent un répertoire commun et cultivent le goût de travailler ensemble.
  - b. mettra sur pied des temps de ressourcement et de formation (récollections, conférences, temps de prière...).
- 3) Réflexion fondamentale et action sur le sens profond de la liturgie et en particulier de l'eucharistie dominicale (décrets 32-33).
- 4) Mise en place d'un service d'accueil pour la célébration du dimanche (décret 34, en lien avec les décrets 32-33).
- 5) Formations à la prière (décret 36).

## **5) Paroisse nouvelle ou Unité pastorale refondée ?**

En guidant la route pour les 3 années à venir, le présent carnet laisse bien entendre que c'est un long chemin que le synode diocésain nous invite à prendre. C'est surtout un chemin d'évolution en profondeur auquel le synode diocésain de Tournai nous invite, personnellement et communautairement. Le décret 16 parle d'un processus qui démarre en 2014, et qui doit engager toutes les Unités pastorales du diocèse dans les 5 années à venir à partir de 2014 (cf. aussi décret 4).

Le changement officiel et formel qui, au plan canonique, transformera les Unités pastorales en Paroisses Nouvelles (au nombre de 49 pour le diocèse, fusionnant les 576 paroisses actuelles) se fera par un décret de notre évêque, quand les éléments canoniques et civils seront suffisamment mûrs pour opérer ce changement juridique.

En attendant, il vaut donc mieux rester dans l'appellation « Unités pastorales », que l'on qualifiera de « refondées » au terme de l'année de Refondation qui lance structurellement l'évolution vers la Paroisse nouvelle. On évitera donc de parler, de manière officielle (et notamment dans les organes de communication) de « paroisse nouvelle » avant l'heure... Même si on peut le faire officieusement, pour stimuler peu à peu les évolutions de mentalité, de même qu'il sera bon de s'habituer dès maintenant à l'emploi de l'appellation « clocher » pour évoquer les paroisses actuelles.

Plus fondamentalement que les mots – qui ont leur importance –, c'est la démarche de fond, et les conversions pastorales qui l'impliquent, qui doivent mobiliser l'attention et les énergies des baptisés de notre Eglise diocésaine, appelée à être « sacrement du Christ » pour les habitants de notre Hainaut.

Ce carnet engage l'Unité pastorale refondée des Prieurés pour les 3 ans à venir, à dater de ce 12 juin 2016.

+ Guy Harpigny, évêque de Tournai

Abbé Théophile Kisalu, curé

Annexe

## **Conseil Pastoral (CP)**

### **PERSONNES - RELAIS PAR CLOCHER :**

- Monique GOUVERNEUR-MASUY (Saint-Germain à Chapelle-lez-Herlaimont)
- Anna-Maria COLAVITA (Saint-Godard à Godarville)
- Jean-Marie BOURGEOIS (Saint-Jean-Baptiste à Piéton)
- Sœur Thérèse THIRIFAYS (Saint-Jean-Baptiste à Bellecourt)
- Angela MENICONI (Saint-Jean-Baptiste à Bois-d'Haine)
- Jacqueline DEMARET-STASSIN (Saint-Gilles à Fayt-lez-Manage)
- Joseph STRALE (Sainte-Barbe à Fayt-lez-Manage)
- Roger ELOI (Saint-Pierre à La Hestre)
- Jeanne BILTERYS (Saintes-Catherine-et-Philomène à Manage-Longsart)
- Rita MILLAIRE (Sainte-Vierge à Arquennes)
- Sœur Léonie NGOY (Saint-Barthélemy à Familleureux)
- Jean-Marie VAN SCHEL (Saint-Martin à Petit-Roeulx-lez-Nivelles et Notre-Dame du Sacré-Cœur à Seneffe Bois des Nauwes)
- Hilaire BROHEE (Sainte-Aldegonde à Feluy)
- Anne-Marie BIENAIMEE (Saints-Cyr-et-Julitte à Seneffe)

### **REPRESENTANTS DES DIFFERENTS SERVICES :**

- Yves CHARLIER (Equipe liturgique)
- Madeleine POLLET (Initiation chrétienne et catéchèse)
- Guillaume GELLINE (Jeunes)
- André GOUVERNEUR, diacre (Diaconie)
- Thierry FRERES (Communication)

## **Equipe d'Animation Pastorale (EAP)**

- Théophile KISALU, vice-doyen
- Bryan SULTANA, vicaire
- Hubert DECKERS, membre de l'équipe presbytérale
- Jeanne BILTERYS
- Anna-Maria COLAVITA
- Alberto DI PRONIO
- Denis NOIRHOMME
- Nicole UITTEBROECK